

A la une / Actualité

blocage du projet DE CEVITAL par le dg du port de Béjaïa

“En finir avec l’apartheid économique !”



Les légendes entourées en rouge montrent l'emplacement des sites dédiés à l'activité de trituration dans l'enceinte du port

de Djendjen. ©D. R.

Les animateurs du comité dévoilent les facilités et les encouragements de l'État dont ont bénéficié deux entreprises privées pour la réalisation de deux unités de trituration de graines oléagineuses dans le port de Djendjen, à Jijel, tandis qu'à Béjaïa, un projet similaire est empêché de voir le jour.

“Ce qui est valable pour Jijel ne l'est pas pour Béjaïa !” Tel est le constat amer fait par le comité de soutien aux travailleurs de Cevital et aux investissements économiques dans la wilaya de Béjaïa, dans une déclaration transmise à notre rédaction. Cette phrase nous renseigne à plus d'un titre sur la politique du “deux poids, deux mesures” des pouvoirs publics quant à la gestion des projets d'investissements dans le domaine de l'agroalimentaire, tout particulièrement ceux inscrits au niveau des deux wilayas limitrophes, Béjaïa et Jijel. En effet, selon les membres du comité citoyen de Béjaïa, “au moment où le directeur général de l'entreprise portuaire de Béjaïa (EPB), Djelloul Achour, multiplie les blocages des équipements et activités du groupe Cevital à Béjaïa, le port de Djendjen (wilaya de Jijel), à qui nous souhaitons prospérité et réussite, se targue de bénéficier de deux usines de trituration de graines oléagineuses du groupe Kouninef et de Sipaco, dans l'enceinte même du port de Djendjen”.

À ce titre, afin de démontrer le caractère “arbitraire” et “illégal” du blocage du projet d'investissement de Cevital par le directeur du port de Béjaïa, les animateurs du comité de soutien aux travailleurs de Cevital ont tenu à dévoiler toutes les facilités et les encouragements de l'État accordés à deux entreprises privées pour la réalisation de deux unités de trituration de graines oléagineuses dans le port de Djendjen, à Jijel.

“Sachant que les deux directions des ports dépendent du même ministère des Transports, qu’elles sont régies, dans leur fonctionnement, par le même décret, il appartient aux autorités de l’État d’assumer leurs responsabilités et de s’expliquer sur un abus d’autorité qui vise à terme à liquider le plus grand investissement privé dans notre wilaya”, s’insurgent les membres dudit comité citoyen.

“Deux poids, deux mesures”

Ces derniers expliquent, à travers leur déclaration, que dans son édition n°92 de novembre 2015, la revue El-Djazaïr.com annonce en ouverture de sa première page : “Des concessions ont été attribuées par le ministère des Transports en sa qualité d’autorité concédante à certains opérateurs dans le domaine de l’agroalimentaire notamment. Ces concessions vont drainer un trafic important pour le port en plus de la création de plusieurs postes d’emploi.”

En outre, le premier responsable du port de Djendjen, Abderezzak Sellami, a affirmé, non sans fierté, dans le bulletin d’information de son entreprise, Djendjen.info, édition n°11 de l’année 2015, en page 5, que “les deux projets de trituration de graines oléagineuses, qui seront réalisés à l’intérieur du port de Djendjen, vont répondre aux besoins nationaux et internationaux de l’Algérie”.

De ce fait, le comité citoyen de Béjaïa déplore que “ce qui est valable, et encouragé à l’intérieur du port de Djendjen, est curieusement interdit, même à l’extérieur de l’enceinte du port de Béjaïa”. Une telle situation a été d’ailleurs démontrée par le plan de masse du port de Djendjen, dont nous détenons une copie, dans lequel figurent les deux projets d’usines de trituration de graines oléagineuses et le terminal céréalier d’une capacité de stockage de 320 000 tonnes.

Une autre preuve à l’appui, dans la revue Annuaire statistique 2016 du Port de Djendjen, (pages 5 et 19), il a été clairement noté que “les deux usines de trituration de graines oléagineuses, d’une capacité totale de trois (03) millions de tonnes par an, seront réalisées à l’intérieur même du port de Djendjen, sur une superficie totale de 16 ha et à moins de cent mètres de la mer”.

Dans le même temps, Cevital a été contraint par le DG du port de Béjaïa d’acquérir, chez un privé et à l’extérieur de l’enceinte portuaire, un terrain à un prix exorbitant pour y installer son usine de trituration. Ceci, bien sûr, une fois que les équipements refoulés illégalement par le DG de l’EPB seront ramenés à Béjaïa et déchargés.

En conclusion, le comité citoyen de Béjaïa fera remarquer que “manifestement, le directeur du port de Béjaïa ne peut pas être instruit par la même tutelle, à savoir le ministre des Transports, que celle qui a instruit le directeur du port de Djendjen, car le même ministre des Transports, qui a accueilli, non pas un, mais deux projets d’usines de trituration de graines oléagineuses dans l’enceinte même du port de Djendjen, ne peut pas refuser le même type de projet à Béjaïa, en dehors du port. Nous refusons de croire qu’une telle ségrégation est commise par une autorité ministérielle.”

“Desseins inavoués”

Les membres du même comité constatent à travers ces preuves “irréfutables” que “le DG du port de Béjaïa ment et agit contre les intérêts économiques de notre wilaya”. Pour eux, les raisons invoquées par la direction du port de Béjaïa sont totalement infondées et ne reposent sur aucune disposition légale. “Les motivations sont donc d’une toute autre nature et tout plaide pour penser qu’il y a comme une volonté de mettre en déséquilibre concurrentiel l’un des fleurons de l’industrie de notre région au profit d’autres opérateurs qui se sont nouvellement installés dans le même créneau dans d’autres wilayas du pays”, ont-ils estimé. Avant d’ajouter que “c’est pour cette raison que nous considérons que le directeur du port de Béjaïa agit pour le compte d’un groupe occulte avec des desseins inavoués. Son action ne s’inscrit nullement, comme il veut s’en défendre, dans la protection du port de Béjaïa, mais tout simplement dans la liquidation de l’entreprise, qui a constitué jusqu’à aujourd’hui son premier client”.

En somme, il est clair aujourd’hui que cette situation est perçue par la population de Béjaïa comme une “injustice”, un acte “dicté par des forces occultes” et “en violation totale des instructions données par le Président de République, qui a appelé tous les investisseurs à se mobiliser pour créer de la richesse et des emplois”. Détruire des emplois à Béjaïa et empêcher le développement économique de notre région, voilà la

finalité de ce blocage qui n'a que trop duré ! Selon Mourad Bouzidi, chargé de la communication au sein du comité de soutien, la population de la région ne peut pas se taire devant un acharnement orchestré, synchronisé et organisé contre Cevital, poumon économique de notre wilaya.

“Devant la gravité de cette situation, le Premier ministre doit agir vite et de manière ferme pour mettre un terme aux abus outrageants dont se rend régulièrement coupable le DG du port de Béjaïa. Abus à la fois dangereux pour la stabilité et la sécurité alimentaire de notre pays et très préjudiciables pour l'image de l'Algérie à l'étranger”, a-t-il mis en garde. Et notre interlocuteur de conclure en ces termes : “En tant que comité citoyen, nous resterons mobilisés jusqu'à satisfaction de notre revendication, à savoir : mettre fin aux blocages des équipements de Cevital.”

Kamel Ouhnia